UMiH FORMATiON
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Cafés - Hôtels - Restaurants - Discothèques

PROCHAINES DATES DE FORMATION
CONSULTEZ wwww.umihformation.fr
Tél : 0 806 700 701
contact@umihformation.fr

PROGRAMME

DROIT DU TRAVAIL EN CHR : EXERCER LE POUVOIR DISCIPLINAIRE

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux responsables d'établissement, manager d'équipes, participant en charge de l'administration du personnel, Responsable RH, DRH, comptable, élus d'un CSE.

PRÉ REQUIS : VISIO : Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, les participants seront capables de :

- Savoir sanctionner un agissement fautif

INTERVENANT
Spécialisés dans le droit du travail

MÉTHODE
Apports réglementaires et opérationnels. Cas pratiques / ateliers / mises en situation. Nombreuses interactions constructives. Tour de table.

Taux d'acquisition : 100%

Formation **3 HEURES 30**

INTER INTRA ENTREPRISES - 6 À 10 PARTICIPANTS

LA FAUTE
LES SANCTIONS
LES MOYENS DE PREUVES
LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE
L'ENTRETIEN DE RECADRAGE
L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU LICENCIEMENT

VALIDATION DE LA FORMATION : Remise d'une attestation de formation